



Il arrive que l'accès au pouvoir et son exercice détraquent une personnalité : perte du sens des réalités, intolérance à la contradiction, actions à l'emporte-pièce, obsession de sa propre image, abus de pouvoir... Ce sont là quelques-uns des symptômes de ce que les spécialistes nomment le syndrome d'hubris. **Depuis de nombreux mandats municipaux, Pulnoy avait toujours échappé à un tel dérapage de la prise du pouvoir par son élu 1^{er} édile. Ça n'est plus le cas depuis mars 2020 ... et particulièrement depuis juin 2021 !**

Comme notre équipe et la presse locale en ont largement rendu compte (voir notre blog pulnoyautrement.unblog.fr), cette invraisemblable orientation des "pratiques gestionnaires" de notre maire s'est irrémédiablement traduite dans de **nombreuses "décisions" plus injustifiables les unes que les autres, tant vis-à-vis du personnel communal que vis-à-vis du conseil municipal** : limogeage de l'appréciée Directrice Générale des Services, remerciement et mises à l'écart masquées de responsables de service et, comble du dérapage, retraits de leurs délégations et déchéances de leurs fonctions à deux de ses adjoints (la 1^{ère} aux finances et le 6^{ème} à l'urbanisme) et à une conseillère déléguée (à l'écoute citoyenne), démission d'un conseiller délégué (à l'innovation et au numérique). Si on ajoute à cela **le foisonnement d'ordres/contrordres** sans partages (par refus des conseils et de la contradiction) et, en conséquence, le **mal-être d'une large majorité du personnel** (arrêt de travail, demande de mutation, ...), il est aisé d'imaginer **l'ampleur de la désorganisation de l'administration de notre commune.**

Il est malheureusement connu que **les symptômes** de ce syndrome s'installent, mais surtout **persévèrent voire s'aggravent, sous l'effet des soutiens et encouragements irresponsablement donnés par les "courtisans" inconditionnels**, car intéressés, de l'élu atteint ...

Souhaitons, pour notre commune, que 2022 leur ouvre les yeux !

Vos élus du groupe minoritaire Pulnoy autrement sociale et écologique

Dominique Deviterne, Jean Enel, Frédérique Perrollaz, Zyede Ben Ismail

